



| AGIR POUR LE LOGEMENT |



COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 14 novembre 2019

LA FNAIM et l'association QUALITEL lancent « LES COPROS VERTES », un mouvement national d'information et de formation à la rénovation énergétique des copropriétés

La FNAIM¹ et l'Association QUALITEL² lancent une vaste opération d'information et de formation auprès des copropriétaires et des syndicats pour accélérer le mouvement de la rénovation énergétique des immeubles. L'enjeu : faire de ces acteurs les ambassadeurs de la rénovation énergétique auprès des millions de copropriétaires français dans leur ensemble, pour générer de leur part un engagement massif dans ce mouvement.

La France s'est fixé un objectif ambitieux : atteindre la neutralité carbone dès 2050. Pour tenir cet engagement, la **rénovation énergétique des bâtiments apparaît indispensable** : en effet, ils **représentent à eux seuls pas moins de 25% des émissions de gaz à effet de serre**.

Pour réduire ces impacts environnementaux, les **centaines de milliers de copropriétés** ont un rôle décisif à jouer. Pourtant, **peu d'entre elles se sont, à ce jour, lancées dans des travaux de rénovation énergétique car les freins restent nombreux** : les copropriétaires pensent souvent qu'il s'agit de travaux coûteux, longs et complexes. En outre, ils connaissent généralement mal les dispositifs d'aide existants et beaucoup abandonnent purement et simplement ce type de projet. Les chiffres du CSA/Les Copros Vertes (voir encadré) sont sans appel. Ainsi :

- Plus de 9 copropriétaires sur 10 pensent que **la réalisation de travaux de rénovation énergétique coûte cher** ;
- 87% jugent également le **risque d'arnaque** important.

Pour combattre ces freins, la FNAIM et l'Association QUALITEL lancent « **Les Copros Vertes** » : une vaste opération de **sensibilisation, d'information, de formation et d'échanges** initiée par l'Etat et destinée aux **syndics** et aux **copropriétaires**. L'objectif : les former pour leur donner les moyens d'agir et de s'engager dans cet indispensable mouvement de rénovation énergétique. En les informant sur les enjeux environnementaux, en explicitant les différentes étapes à mener pour réaliser des travaux efficaces... mais aussi en rappelant aux copropriétaires les **benefices immédiatement perceptibles pour eux tels que la diminution de leurs charges de copropriété, l'amélioration de leur confort et plus globalement la valorisation de leur bien immobilier**.



¹ Fédération Nationale de l'Immobilier

² Qualitel est une association indépendante dont la mission est de promouvoir la qualité de l'habitat par la certification et l'information du grand public.

Concrètement, les « Copros Vertes » prendront plusieurs formes :

- Une **formation en ligne gratuite pour le grand public**, proposant un ensemble de vidéos, de quiz, d'activités ludiques, de conseils pratiques de spécialistes, et de partages d'expériences. Des formations en présentiel seront également proposées dans toute la France.
- Avec l'ESI (Ecole Supérieure de l'Immobilier), des **sessions de formation pour les syndics**, à travers 13 modules spécifiques, dont un de trois jours pour une formation qualifiante, leur permettant de devenir des acteurs de référence en matière de rénovation énergétique. Ils accompagneront ainsi les copropriétaires et mettront en œuvre le projet dans sa globalité ;
- **Les Copros Vertes près de chez vous, un grand « Tour des régions » qui aura lieu dans 15 villes de France, de mars à juillet 2020.** A chaque étape, syndics et copropriétaires seront invités pendant deux jours pour échanger, s'informer et se former sur l'éco-rénovation des immeubles. A travers des paroles d'experts, des animations et partages d'expérience, chacun pourra mieux comprendre et s'appropriier les enjeux et solutions de l'éco-rénovation.

Informations pratiques sur les formations et le Tour des régions sur :

www.coprosvertes.fr

Un symbole concret pour matérialiser et valoriser l'expertise de chaque personne formée

Les syndics formés pourront valoriser leur expertise par un diplôme à apposer dans leur cabinet. Les copropriétaires pourront aussi valoriser leurs compétences grâce à un kit de mobilisation en copropriété (macaron, affiche, flyer, argumentaire pour préparer l'AG) qui leur sera fourni. Le but : **valoriser** tous ceux qui auront suivi ces formations, mettre en avant leur **expertise**, et en **faire des « relais » de la rénovation énergétique**, capables de convaincre les autres copropriétaires et de générer un engagement massif de leur part.

« Pour atteindre nos objectifs, les syndics constituent un relai indispensable, car ce sont les interlocuteurs quotidiens des copropriétaires, souligne Jean-Marc TORROLLION, Président de la FNAIM. Leur proposer ces modules de formation permet bien entendu de valoriser leur expertise, mais aussi de renforcer leur capacité à rassurer les copropriétaires face à ces enjeux perçus à tort, comme complexes, et parfois coûteux. C'est le rôle du syndic de conseiller et d'accompagner les travaux décidés par leurs clients. Grâce à leurs fortes compétences en matière d'éco-rénovation, les copropriétés pourront s'engager massivement, et efficacement, dans des travaux de rénovation énergétique performants et maîtrisés ».

« Ces formations permettront à chacun de combattre les idées reçues sur la rénovation énergétique, complète Bertrand DELCAMBRE, président du Groupe QUALITEL. Et notamment d'insister sur les bénéfices que ces travaux apportent. En matière environnementale bien sûr, mais aussi, plus individuellement, en termes de bien-être et d'économies. La formation et la pédagogie nous semblent essentielles pour enclencher le mouvement au sein des copropriétés, aujourd'hui trop peu investies dans cette dynamique. »

Sondage CSA/FNAIM/QUALITEL³

Rénovation énergétique : seul ¼ des copropriétaires déclare des travaux de rénovation énergétique à l'agenda de leur copropriété !

Comme l'ensemble des Français, les copropriétaires sont préoccupés par le réchauffement climatique et soucieux d'agir pour en réduire les impacts

- **Plus de 9 sur 10 estiment essentiel de réduire les émissions de gaz à effet de serre**, comme prévu par la Loi Energie-Climat.
- **Conscients que le bâtiment est énergivore, ils le placent dans le top 3 des secteurs produisant le plus de gaz à effet de serre**, après la circulation automobile et les industries du pétrole et du gaz.
- **Une majorité de copropriétaires (68%) souhaiterait que leur copropriété s'engage dans des travaux de rénovation énergétique** et près d'1 sur 2 (45%) en ont déjà parlé aux autres copropriétaires de leur immeuble.

Ils sont pleinement convaincus de l'intérêt de la rénovation énergétique pour leur bien immobilier, mais leur passage à l'acte reste freiné par plusieurs craintes...

- 91% des copropriétaires pensent /sont d'accord avec le fait que cela améliorerait **le confort** du logement (,91%) le **valoriserait** (88%) et permettrait de **réduire sa facture énergétique** (87%).
- Mais plus de 9 copropriétaires sur 10 craignent des **coûts de travaux** trop élevés, 87% évoquent le **risque d'arnaque** et 79% la **difficulté de mise en œuvre** des travaux de rénovation.

...Et le sujet peine à émerger dans les copropriétés

- **Moins d'un copropriétaire sur deux (41%) déclare avoir déjà abordé le sujet de la rénovation énergétique** en réunion de copropriétaires, dont 17% une seule fois.
- **Et seuls 17% des copropriétaires déclarent des travaux de rénovation énergétique à l'agenda de leur copropriété.**

Pourtant, ceux qui sont passés à l'acte sont très majoritairement satisfaits

- **82% des copropriétaires ayant déjà réalisé des travaux de rénovation énergétique dans leur 'immeuble s'en déclarent satisfaits**, soulignant autant le gain de confort (que le **gain financier (34%)**);
- Et 88% d'entre eux recommanderaient cette démarche à des copropriétaires.

Contacts presse

Stéphanie Kanoui – Agence The Desk stephanie@agencethedesk.com – 06 11 66 00 50
Constance Legrand – Agence The Desk clegrand@agencethedesk.com – 06 79 98 30 92

³ Sondage CSA en ligne réalisé entre le 25 octobre et le 4 novembre 2019 auprès d'un échantillon national représentatif de 2008 Français âgés de 18 ans et plus, dont 304 copropriétaires en résidence principale.

A propos de la FNAIM

Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières.

À propos du groupe QUALITEL

Depuis plus de 40 ans, l'Association QUALITEL fait progresser, aux côtés des professionnels du logement, la qualité de l'habitat neuf et existant et participe à sa valorisation auprès des usagers. Elle exerce pour cela 4 missions clés et complémentaires : l'information du grand public, la certification de la qualité et des performances du logement et des études, la formation, l'évaluation et l'expertise. Elle développe également des programmes de recherche pour mieux comprendre les problématiques liées au bâtiment et anticiper les évolutions techniques et les attentes des occupants. Indépendante depuis sa création en 1974, l'Association QUALITEL est une structure unique en France. Son conseil d'administration rassemble tous les acteurs concernés par le logement : associations de consommateurs, organisations professionnelles impliquées dans l'habitat et pouvoirs publics.